Syndicat CFTC intérim MANPOWER

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU CSE MANPOWER NORD

juin 2021

Un résultat qui illustre votre confiance !

Grâce à vous, la CFTC-intérim a progressé de près de 40% par rapport au précédent scrutin, ce qui confirme la confiance que vous nous accordez.

La CFTC-intérim vous remercie de votre soutien exprimé lors du 1er tour des élections professionnelles et compte sur votre participation et la confirmation de votre choix initial lors du second tour prévu du 22 juin au 4 juillet 2021.

Libre et indépendant, grâce à votre soutien la CFTC intérim continuera de s'engager à vos côtés

Toute l'équipe CFTC-INTERIM du CSE Nord reste à votre disposition pour toute question relative à votre vie professionnelle :

Thierry PAIX : 06 01 63 90 85 - **Delphine SOLARI :** 06 38 49 66 70 - **Laurent DOYEN :** 06 18 82 00 78
Aurélie SORIN : 06 99 80 80 06 - **Laurent WANEUKEM :** 06 31 85 78 00

La CFTC-intérim participe à la mise en place des activités sociales et culturelles

Pour exemple sur l'année 2021, vous pouvez bénéficier de :

La CFTC intérim Manpower

vous présente vos avantages CSE Nord consultables sur le site csemanpowernord.fr

Consultez également vos avantages au national sur le site du csecmanpower.com

Activités proposées	Prestations	Conditions intérimaires / CDII*	Conditions permanents*	Délai de présentation des dossiers
Tout apprendre	Formations en ligne	Dès la première heure	Dès la première heure	Détail sur le site du CSEC Manpower www.csecmanpower.com
PromoCiné PromoParcs PromoSpectacles	Billeterie à prix réduits sur les parcs, cinémas et spectacles	1 heure d'ancienneté au cours des 12 derniers mois	1 jour d'ancienneté	A l'année
Chèque Culture	Carte cadeau de 60€ (Votre participation : 10€)	605 heures d'ancienneté sur les 12 derniers mois	4 mois d'ancienneté	Dans la limite du budget disponible, limité à un dossier par an par personne
Mariage et Pacs	Un carnet de chèques cadeaux d'une valeur de 50€	605 heures d'ancienneté sur les 12 derniers mois	4 mois d'ancienneté	Maximum 45 jours après l'évènement
Naissance et adoption	Un carnet de chèques cadeaux d'une valeur de 50€	605 heures d'ancienneté sur les 12 derniers mois	4 mois d'ancienneté	Maximum 45 jours après l'évènement
Retraite	Chèque de 50 à 160€ selon ancienneté	A partir de 8100 heures (5 ans) d'ancienneté et avoir travaillé dans les 6 mois précédents la notification de départ en retraite	5 ans d'ancienneté	Maximum 180 jours après la notification de départ en retraite
Sports et loisirs	50% de votre facture (plafond 120€ / an)	605 heures d'ancienneté sur les 12 derniers mois	4 mois d'ancienneté	Budget mensualisé. Si le budget disponible est dépassé, un tirage au sort sera effectué
Séjours / location camping basse saison	Selon le camping et la période choisis	Dès la première heure	1 jour d'ancienneté	Détail dans l'onglet "Locations Campings" sur le site du CSE Manpower Nord
Week-end Center Parcs 3 jours	De 125 à 380€ selon le cottage et le lieu choisis	605 heures d'ancienneté sur les 12 derniers mois	4 mois d'ancienneté	Inscription entre le 27/05 et le 23/06/2021 selon les dates et lieux choisis

*** Être sous contrat ou l'avoir été dans les 45 jours précédant la demande.**

La CFTC-intérim

vous propose également une protection juridique et un accompagnement dans le cadre de votre contrat de travail. Nous avons ainsi accompagné un grand nombre de vos collègues sur :

Le paiement des primes PEPA (Macron)

Le paiement des primes chez Evobus

Le paiement de vos IFM à la signature de votre CDII

Nous défendons vos droits au quotidien ainsi que le principe d'égalité de traitement.

SUIVEZ-NOUS SUR cftc-manpower.fr | https://www.facebook.com/CFTCManpower